

La

Gazette Eclaronnaise



Bulletin d'information de la Commune d'Eclaron Braucourt Sainte-Livière



Le mot du Maire

La période électorale s'éloigne et déjà la réalité du terrain reprend ses droits.

Je voudrais tout d'abord remercier et féliciter les 62% d'électeurs d'Eclaron qui se sont déplacés malgré la présence d'une seule liste, manifestant ainsi leur intérêt pour les affaires communales, pour la vie de leur village.

Aujourd'hui, la nouvelle équipe prend ses marques avec un dynamisme renouvelé. D'horizons très divers, de tendances politiques variées, de professions ou d'origines professionnelles complémentaires, elle représente toutes les couches de la population. Elle saura et devra dans nos trois communes, être l'équipe à la disposition de chacune et chacun d'entre vous, en étant à l'écoute de vos préoccupations surtout si elles servent l'intérêt général.

Jean Rimbert



Groupe scolaire

Le nouveau groupe scolaire sera donc construit sur le terrain MALEJAC, en face des écoles Michel MARIN sur 17000 m². Il devra comprendre pas moins de 10 classes, de locaux pour accueil périscolaire et restauration.

Il nous a fallu choisir un programmiste parmi les onze candidats qui ont répondu. Le choix de la Commission d'Appels d'Offres s'est porté sur la société ASCISTE de Tinquieux qui devra assister le Maître d'ouvrage, rédiger le programme et élaborer le dossier de consultation des concepteurs en vue de désigner les équipes de maîtrise d'œuvre chargées de la réalisation du groupe scolaire.

Le programmiste devra intervenir en quatre phases et tenir compte de son futur classement :

H.Q.E (Haute Qualité Environnementale) qui comprend 14 cibles dont sept qu'il faudra retenir et choisir par ordre de préférence. Cette démarche durera environ sept mois et se terminera par le **choix du Maître d'œuvre et du Projet.**

Prochaines Manifestations Communales

Fête de la Musique

20-juin-2008

Elle se déroulera Place Pelletier à partir de 19 heures. Un barbecue assurera une restauration conviviale.



Fête nationale

14-juillet-2008

Le feu d'artifice se déroulera le 13-07 sur le stade Marc Verpillot à partir de 22H. Les animations traditionnelles pour enfants et adultes auront lieu le 14-07 sur la place du village à partir de 15H. Elles seront clôturées par un vin d'honneur.



La déviation

La déviation serait-elle tombée en léthargie ?
ou plutôt va t-elle bientôt sortir de son
hibernation ?



Il est vrai que depuis la mise en trois voies de la montée « Des Bourguignons » et de ses ronds points d'extrémité, en dehors de la réalisation du pont sur le chemin vicinal Eclaron-Allichamps et de quelques travaux entre Humbécourt et Eclaron, nous n'observons plus d'activité sur le terrain.

Cependant les différents dossiers progressent :

Le remembrement, qui permettra la mise à disposition du maître d'ouvrage (le département) des terrains nécessaires à son passage, arrive en phase terminale avec enquête publique programmée pour juin et prise de possession des terrains en août ou en septembre.

Renseignements pris auprès du Conseil Général :

Les ronds points Sud (route de Montier en Der) et Est (route d'Humbécourt) seront réalisés cet automne. Pour le pont sur le Rû de Presle (derrière les bassins de la distillerie) : l'entreprise est choisie et attend la mise à disposition du terrain (remembrement) pour intervenir.

Le pont sur la Blaise est en cours d'adjudication ; l'appel d'offre semble fructueux pour une réalisation 2009. Les deux ponts sur l'ancien canal et le ruisseau des Fabriques (rivière venant d'Allichamps) sont en préparation d'adjudication pour fin 2008 ou début 2009.

Dès la fin des opérations de remembrement (qui aura nécessité plus de 20 réunions !) des travaux hydrauliques de reprise de drainage et de creusement de fossés d'assainissement seront entrepris, préalable indispensable à la mise en place des remblais sous la future chaussée.

Si toutes ces opérations se déroulent comme prévu (et nous resterons attentifs) l'ouverture de la route peut être envisagée pour 2010 (comme promis il y a quelques années déjà) et permettra ainsi à de nombreux Eclaronnais de retrouver une vie plus normale telle qu'ils ont pu y goûter la semaine du 14 au 18 avril (période de fermeture du pont Napoléon).

Projet d'un panneau de contournement

A la demande des riverains, un panneau de contournement sera posé en tête d'îlot de la Place Calmette le plus rapidement possible afin d'indiquer, surtout la nuit, les directions de la rue Pasteur ou Joliot Curie et d'éviter l'accès réservé aux riverains pour leur habitation.



Projet de barrières de protection à l'école Michel MARIN

A la demande des enseignants et des Parents d'élèves, des barrières de protection seront posées devant l'école Michel MARIN. Elles seront fonctionnelles dès la rentrée prochaine.

Dès que possible, un nouveau passage piéton sera tracé dans le virage de l'Impasse de la rue d'Ambrières pour la sécurité des parents et des enfants, et des plots en béton seront posés à l'entrée de l'impasse, afin d'empêcher un stationnement gênant pour les riverains.

Merci de votre compréhension.

La facture d'eau

Deux chapitres bien distincts correspondent à nos deux budgets dits « de l'eau et de l'assainissement ». Seules les lignes libellées « part communale » servent à financer nos dépenses. Celles dénommées « part réservée » correspondent à des prélèvements de l'agence de bassin. Cette année une nouveauté, l'ancienne redevance pour pollution tout en augmentant est scindée en deux : 50% restant du domaine de l'eau et le même pourcentage passant à l'assainissement.

Le prix de l'eau

Au m³, pour une consommation de 120 m³, il s'élève à 2,30 € dont 72% destinés à la commune et 28% à l'agence de bassin. L'augmentation annuelle représente 7,8% mais seulement 3,5% proviennent de la part communale et concerne l'assainissement.



Les associations

Calendrier des principales manifestations



Amicale des Pompiers

08-juin-2008

Toute la journée **foire artisanale** sur le stade Marc Verpillot.

Fête des écoles

27 juin 2008

A partir de 17 heures au groupe scolaire Michel Marin.

Société de chasse d'Eclaron

06-juillet-2008

Toute la journée **brocante** au stade Marc Verpillot.

Fête du centre aéré

24-juillet-2008

Spectacle réalisé par les enfants. A l'issue de celui-ci Monsieur Ostapek assure la cuisson de saucisses, merguez.....

BRAUCOURT : **Brocante** le 25-mai-2008 organisée par l'Amicale de Braucourt.

SAINTE-LIVIERE : **Brocante** le 07-juin-2008 organisée par la Société de Chasse.

Fête Patronale les 14 et 15 juin 2008 avec feu d'artifice le 14 juin

Inscriptions scolaires

Ecole maternelle

Rentrée 2008-2009

Inscriptions en Mairie du 26 mai au 06 juin 2008.

Inscriptions centre aéré

Du 07 juillet au 01 août 2008.

Inscriptions du 02 juin au 27 juin au CSC (heures d'ouverture) et en Mairie le mercredi après-midi.

Quelques règles

Les trottoirs



Les propriétaires, locataires des habitations situées en bordure de la voie publique sont tenus de maintenir dans un parfait état de propreté les trottoirs et caniveaux devant leurs maisons. Ainsi, les riverains doivent veiller au balayage et désherbage le long de leur propriété. Le respect du domaine public passe également par l'élagage des plantations situées le long des voies communales. En ce qui concerne les poubelles, elles ne doivent pas rester en permanence sur le domaine public mais être sorties la veille au soir et rentrées sitôt la collecte terminée.

Les services municipaux effectuent l'ensemble de ces tâches devant les propriétés communales. Mais ces mesures ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les riverains remplissent leurs obligations, ceci dans un souci de propreté du village et de sécurité pour les piétons. Merci à chacun pour sa participation citoyenne.

Pollution sonore

Les aboiements de chiens à caractère répétitifs, de jour comme de nuit sont aussi responsables de nuisances et deviennent vite insupportables. Il est vivement recommandé aux propriétaires d'animaux d'intervenir afin de préserver un cadre de vie calme et agréable.



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses..... ne pourront être effectués que :

- - Les jours ouvrés de 8H30 à 12H et de 13H à 19H30
- - Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H
- - Le dimanche et jours fériés de 10H à 12H

Déjections canines

Il semble que bon nombres de maîtres fassent la sourde oreille...Nos espaces publics sont jonchés de déjections canines autour desquelles il faut constamment slalomer. Un exercice plutôt déplaisant pour tous les Eclaronnais et les visiteurs dont les plaintes ne cessent de progresser. La Municipalité fait appel au sens civique des maîtres pour maintenir nos trottoirs, nos rues et nos espaces verts propres et agréables

Déchetterie mobile

Une déchetterie mobile est ouverte de 13 heures à 19 heures tous les vendredi des semaines paires (même semaine que les sacs jaunes) route de Sainte-Livière (après le pont du canal d'amenée).

Ramassage des gros objets (devant votre domicile)

Vendredi 13 juin 2008. avant 8 heures
En juillet et août, il n'y aura pas de ramassage.

Prochain conseil municipal

12 juin à 18 heures 30